

commença à en boire sans qu'elle diminuât. Et lorsqu'il fut rassasié, il quitta l'eau plein de joie, pour aller jouer, comme font les enfants. Je m'éveillai et connus qu'il avait été tiré de la peine."

Saint Augustin fait sur ce mémorable exemple la remarque que cet enfant, quoiqu'il fût baptisé, s'était rendu coupable de quelque péché ; que peut-être, son père encore païen l'aurait porté à quelque acte d'idolâtrie ; et il montre par le même récit, la croyance des premiers chrétiens au Purgatoire et l'efficacité de la prière pour les morts.

Ainsi, à travers dix huit siècles l'Eglise de Dieu nous crie-t-elle : **PRIEZ POUR CEUX QUI NE SONT PLUS !**

Ainsi les pauvres âmes nous font-elles entendre la plainte que le saint homme Job adressait à ceux qui l'entouraient : " Ayez pitié, ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis ! "

Nos parents, nos amis, tous réclament, pendant ce mois de novembre, le secours de nos prières. Qui aurait le cœur assez dur pour leur refuser une aumône, une messe entendue, une courte prière ? Qui ne voudrait abaisser pour eux le bassin de la miséricorde divine et les faire boire à longs traits " aux sources de notre aimable Sauveur ? "

Priez, chrétiens, priez pour les pauvres âmes souffrantes. Vous trouverez, dans l'exercice de cette œuvre de miséricorde, la joie du cœur, la sainte et douce tristesse, amie des salutaires pensées, le dégoût des vanités du monde, le